

Une première: l'Etat veut le renvoi d'une juge!

Hier, à 9h20 précises, la juge Isabelle De Saedeleer s'avance, l'air grave. Elle préside la cour d'appel de Bruxelles à l'occasion du procès sous tension d'un «prince fraudeur», Henry de Croÿ. «Je fais l'objet d'une requête en récusation», souffle-t-elle. Une première: l'Etat demande le renvoi d'une juge!

Ceci à l'occasion d'un procès haut en couleurs. Il s'agit de confirmer — ou non — le jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Bruxelles, en juin dernier: des peines de prison avec sursis pour cinq prévenus, dont un conseiller juridique de sang princier, pour des faits «fort graves». Pour rappel, une fraude internationale à «haut degré de sophistication», recourant aux fameuses sociétés de liquidités.

L'avocate de l'Etat, Martine Bourmanne, s'est refusée à tout commentaire, hier. Défendant le prince de Croÿ, la pénaliste Michelle Hirsch nous déclare qu'«il s'agit d'une attaque injuste contre la cour (d'appel)». «C'est une affaire qui dure depuis 18 ans», estime Michèle Hirsch. Or, à la veille des plaidoiries, l'avocate du ministère des Finances pose un acte de défiance extrêmement grave par rapport à la justice.

En cause? Le refus de la présidente De Saedeleer d'organiser un débat contradictoire censé clarifier le caractère illégal de ces montages sophistiqués que la défense nomme «de simples systèmes de défiscalisation». Il était question d'auditionner notamment le président de la Cellule de traitement des informations financières (CIIF), Jean-Claude Delepière. Refus d'Isabelle De Saede-

«Il s'agit d'une attaque injuste contre la cour.»

MICHÈLE HIRSCH
AVOCATE PÉNALISTE

leer, qui aurait ainsi préjugé de l'issue du débat... et du procès. Deux options, désormais. Soit la juge se déporte elle-même. Le procès continue ou repart de zéro, mais sans elle. On devrait être fixé dans les 48 heures. Soit elle refuse de se retirer et la Cour de cassation est appelée à mettre son nez dans ce qui ressemble à un nouveau choc des pouvoirs.

PH.E.

L'ECHO
28/5/2013